

■ **Miniline AG** [Miniline SA][Miniline Ltd], précédemment à Zoug (FOSC du 17.09.2003, p. 15). Statuts primitifs du 10 juin 1985 modifiés en dernier lieu le 22 mars 2004. Siège transféré à Préverenges, route de Genève 76, c/o Cabinet Fiduciaire et Fiscal Jacques A. Gilliéron Sàrl. Nouveau but: achat, vente et prise de participations dans toute société ou groupement de sociétés liés à l'informatique, l'Internet ou tout moyen de communication. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 100 actions au porteur de CHF 1'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Gilliéron Jacques, de Servion, à Préverenges, avec signature individuelle. Schnadt Philippe H. M. n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Retreag Revisions AG n'est plus réviseur. Nouveau réviseur: CFT compagnie fiduciaire Temko Lausanne S.A., à Lausanne.

Journal no 3712 du 07.04.2004
(02213108 / CH-170.3.011.159-4)